

Politiques éducatives 1

Volume horaire
48h

Présentation

DESCRIPTION

Éducation comparée

La comparaison internationale fait de plus en plus partie de la réalité des professionnels de l'éducation. Mobilisée par différents acteurs (chercheurs, experts, organisations internationales, décideurs politiques) tantôt comme une méthode de connaissance des questions éducatives que comme un levier de réformes politiques, cette démarche demeure toutefois peu connue à plusieurs égards. Le cours permettra aux étudiants de se familiariser avec l'histoire et les méthodes de la recherche comparative afin de mieux comprendre les atouts, les limites et les enjeux liés aux comparaisons internationales produites ces dernières décennies par différentes instances. Il sera également l'occasion de réfléchir aux choix faits par les différents pays d'Europe et du monde en matière de politiques éducatives, choix qui sont à l'origine des similitudes et des contrastes entre les systèmes d'enseignement.

Indicateurs et mesure en éducation

Le cours vise avant tout à offrir un regard historique et international sur la question de la mesure en éducation, à mettre l'accent sur la nécessité d'une approche critique des statistiques et indicateurs en éducation.

Cette approche apparaît indispensable au vu de l'importance grandissante prise par les indicateurs dans le champ de l'éducation, notamment en termes de suivi des politiques éducatives et de pilotage des systèmes éducatifs.

Genre et éducation : de la colonisation au développement (19^e-21^e siècles)

Les objectifs pour le développement durable réitèrent l'importance du rôle des femmes dans le développement à travers leur accès à l'éducation, au salariat et à la représentation politique. Dès la colonisation et de façon plus insistante depuis les années 1970, les femmes ont été la cible de politiques éducatives visant à réformer les sociétés de l'intérieur, s'appuyant la plupart du temps sur une vision des femmes essentialisées. Si les idées d'émancipation et d'égalité sont présentes dans les discours qui promeuvent l'éducation des femmes aussi bien de la « mission civilisatrice » que du développement, la conception utilitaire domine. En les considérant d'abord comme des mères et des épouses, les acteurs scolaires nationaux et internationaux ont mis en avant le postulat selon lequel « éduquer une femme, c'est éduquer toute la société ». Les femmes ont, par ailleurs, été scolarisées pour être préparées aux métiers du soin, leur ouvrant les portes du salariat tout en les cantonnant dans des « métiers de femme ». Ce cours mettra en perspective historique les politiques internationales d'éducation des femmes, de la colonisation à nos jours. Il cherchera à comprendre comment l'éducation des femmes s'inscrit dans le caractère genré de la construction des empires, des États-nations post-coloniaux et des politiques de développement.

Il se placera ensuite au plus près des actrices pour analyser les manières dont les femmes ont : 1) investi les politiques scolaires; 2) valorisé leur capital scolaire dans le champ professionnel; 3) fait entendre leur voix dans le champ politique, toujours en vertu de leur capital scolaire et de la légitimité qu'il peut conférer. Ce cours s'appuiera sur des exemples tirés d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Éducation et éthique

Ce cours propose de s'intéresser aux enjeux éthiques soulevés par le domaine de la coopération internationale, particulièrement en matière d'éducation. À partir d'une présentation des principaux champs de l'éthique, nous insisterons sur la nature spécifique de la réflexion éthique – entendue au sens grec de philosophie pratique, de questionnement approfondi sur les valeurs de l'action. Il s'agira d'appliquer cette réflexion aux domaines spécifiques de l'éducation et de la coopération en étudiant les grandes options de l'éthique normative : le déontologisme, le conséquentialisme et l'éthique des vertus. On s'intéressera tout particulièrement à la place du paternalisme en éducation à partir de l'analyse des thèses de l'éthique minimaliste de Ruwen Ogien et des travaux d'Eirick Prairat sur l'éthique enseignante. Prenant appui sur des cas concrets, nous réfléchirons au sens des principes et arguments mis en avant par certains acteurs de l'éducation et tenterons d'en dégager et d'en questionner les valeurs implicites.

HEURES D'ENSEIGNEMENT

Politiques éducatives 1

Cours Magistral

48h

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation